

Groupe scolaire Mondétour
Rencontre parents-mairie
du 12 juin 2013
19h/22h00
Rédaction par les parents

Personnes présentes :

Parents d'élèves : Gipo : Mme Bojman– M. Cudry

FCPE : Mme Abgrall –Mme Aleon--Mme Andrade – Mme Massimino--M. Rivoirard – Mme Spolaore

Représentant de la mairie :M. Ros (maire d'Orsay) Mme Delamoye (maire adjointe à l'enfance), Mme Vinsonneau (responsable du Pôle Enfance)

Réunion provoquée par les parents d'élèves du groupe scolaire mondétour au sujet de l'action Mairie concernant l'entretien et la rénovation des locaux et équipements scolaires sur place.

Dans leur lettre ouverte du 4 juin, les parents avaient fait part de leur souhait de rencontrer des interlocuteurs aux services techniques, service des sports et des espaces verts ; le maire est accompagné du service enfance.

Les parents font part à la mairie de leur sentiment d'inégalité de traitement des locaux et des équipements sur leur groupe scolaire, et de l'absence de la prise en compte de leurs demandes. Ils se basent sur le bilan des besoins rédigés par les parents en 2008 pour la mairie, l'envoi d'un courrier à la mairie fin 2010 alertant sur la vétusté des locaux et les problèmes de sols amiantés dégradés, l'état des lieux actuels. Ils ont réagi à la publication dans le journal de la ville de Juin 2013 sur un investissement de près de 240 000 Euros pour aménager dans la cour de l'école du centre un « jardin parcours nature et découverte » luxueux comprenant revêtement synthétique, fausses façades de village, amphithéâtre, mare pédagogique, labyrinthe potager par la publication d'une lettre ouverte accompagnée d'une couverture satyrique.

Si les parents approuvent la décision de la réfection du mur de soutènement de cette l'école, estimé aux alentours de 50 000 Euros, ils remettent en question la pertinence de l'attribution par la mairie de budgets aussi importants (plus de 180 000 Euros) sur des aménagements accessoires lorsque d'autres équipements municipaux manquent cruellement d'entretien.

Le maire répond que Mondétour a bénéficié du budget le plus important de tous les groupes scolaires. Les parents indiquent qu'on ne souhaite pas de logique comptable, mais une prise en compte de l'état de l'existant pour déterminer les budgets. Le maire répond que les parents sont libres de choisir leur priorité, en fonction du budget alloué. S'ils souhaitent de la rénovation lourde, comme le terrain de sport ou le gymnase, ils doivent présenter un projet à la mairie. Les parents indiquent que le problème des équipements sportifs figurait en priorité 2 en 2008, après la réfection de la cantine. La mairie estime qu'elle a traité la plupart des sujets abordés dans ce dossier 2008.

Concernant le mauvais entretien des lieux par le service technique, le déneigement, le maire répond que Mondétour ne peut pas être traité en priorité et que les services sont surchargés. Mme Delamoye et Mme Vinsonneau soulignent à plusieurs reprises que les services techniques avaient été contactés pour faire les travaux mais il n'y a pas eu un suivi sur le terrain. Les parents soulignent un problème de gestion de la mairie.

L'état des lieux :

L'agrandissement de la maternelle :

il constitue une part très importante du budget annoncé par le maire. Les parents remarquent que l'utilité de ce projet est discutable à court terme, puisqu'il a été suivi d'une fermeture de classe, et que le groupe scolaire a perdu 3 classes en 4 ans. Le maire répond qu'il s'agit d'un investissement à long terme. Dans ce cas, ce budget ne peut entrer dans le budget d'entretien et de rénovation des existants.

Au sujet de la nouvelle construction de la maternelle, les parents soulignent des problèmes récurrents de fonctionnement signalés régulièrement en conseil d'école : portes de secours non jointives, laissant passer l'air à proximité des classes de petits (c'est normalement un bâtiment basse consommation), dégât des eaux dans la classe des petits (fuite du toit végétalisé ?) signalé depuis mars dernier, pannes de chauffages récurrentes entraînant des températures parfois très basses chez les petits (4°C en février), dysfonctionnement du chauffage au sol. Les parents s'interrogent sur des malfaçons et demandent à la mairie pourquoi il n'y a pas eu de déclaration de sinistre qui permettrait de faire intervenir l'assurance décennale de cette construction. Le maire répond que M. Dos Santos, responsable des services techniques, assure que tout est conforme au cahier des charges.

Le 13/6, des joints ont été rajoutés aux issues de secours. La fuite d'eau signalée depuis 3 mois dans les murs de la classe des petits a été colmatée. Les enseignants font la demande de chauffage d'appoint !

Accueil sortie d'école, espaces verts :

Le portail de l'école a été enfoncé par un véhicule (municipal ?) en décembre dernier. Il n'a été changé que fin mars. Depuis, des trous dangereux autour des pieds du portail d'entrée de l'école dans le passage des piétons sont restés béants, malgré les relances. Mme Delamoye croyait qu'ils avaient été rebouchés. Le maire indique que les services techniques s'étaient peut-être trompés d'endroit.

Ils seront rebouchés le 14/6.

Si l'espace comporte des arbres agréables, le manque d'entretien des espaces verts est évident. Il n'y a aucune plantation, pas de buissons pas de fleurs. L'espace d'accueil des parents en sortie d'école est nu, un trou non rebouché dans la terre depuis des années a conduit à poser le 3^e banc de cet endroit sur la voirie d'accès à la cantine. L'aménagement de cette petite place est demandée depuis des années par les parents, avec notamment un abri vélo et des bancs autour des arbres, quelques tables, un peu de verdure. Au sujet des trous dans la terre, le maire répond qu'il s'agit de détail, que les services techniques ont plus important à faire, et qu'il ne peut pas envoyer de personnel espace verts pour cela. Un arbre planté en mémoire d'un enseignant disparu il y a environ 5 ans est mort, toujours là, symbole du désintérêt de cet endroit.

Mme Delamoye annonce le 22 mai qu'il y aura un abri vélo et de la pelouse synthétique installés pendant l'été sans en avoir discuté avec les parents qui lui disent préférer à la fausse pelouse des bancs autour des arbres et de la végétation. *Le 13 juin en conseil d'école maternelle, elle annonce que le projet sera pour l'année 2013- 2014 si le budget le permet..*

Terrain de sport, gymnase et espaces verts:

Espaces verts : les équipements sportifs se situent à l'arrière du bâtiment A, intégré dans un espace clos d'environ 3000 m². La clôture sépare cet espace d'une autre partie verte d'environ 1500m² donnant sur la route de Montlhéry. L'espace clos autour de l'école du guichet est d'environ 8000 m². Autour de l'école du centre se trouvent le parc Charles Boucher, les bords de l'Yvette, les tennis, le stade (500m).

En 2008 les parents demandaient de déplacer la clôture en limite de voirie, permettant d'agrandir l'espace global utilisable par les enfants. *Rien n'a bougé.*

Au sujet des souches des arbres abattus dans les pelouses de la maternelle et sur l'espace extérieur, le maire indique que c'est trop cher de désoucher. Il annonce le montant exorbitant de 10 000 Euros la souche..c'est peu crédible. Le résultat sont des souches de 30cm de haut un peu partout. Les arbres n'ont pas été remplacés.

Plateau sportif : Le terrain de sport a la taille d'un terrain de basket (20x30m), soit la moitié de celui du guichet (30x40), et un peu moins de la moitié de celui du Blondin. Les parents avaient demandé sa rénovation en 2008, et la création d'un second terrain de basket dans le cadre du programme jeunesse pour le quartier. Il n'y a pas d'autre terrain extérieur sur Mondétour. La mairie a coupé le terrain en 2 pour en faire 2 demi-terrains de basket. A l'extrémité du terrain se trouve un sautoir en très mauvais état (c'est un bac à sable). La piste d'élan est rendue dangereuse par d'une part les poteaux de basket installés en travers du terrain, d'autre part par des grilles métalliques de caniveau très endommagées et coupantes.

Une partie herbeuse a été neutralisée par des grillages il y a 2 ans, alors que l'espace était utile aux enseignants, il faut les enlever. La mairie indique qu'il avait été posé pour accueillir une crèche parentale qui n'est jamais venue.

L'espace extérieur comporte un accès voiture au gymnase en mauvais état qui sert de course de haies.

Une piste de course avait été réalisée en goudron dans les années 60 dans l'espace extérieur. Le maire l'a découvert ce 11 juin, comme Mme Delamoye le 22 mai dernier. Aujourd'hui il n'en reste que des morceaux de bitume désagrégé au milieu des herbes et des plaques d'égout se trouvent sur le parcours.

La mairie avait annoncé au second conseil d'école un réaménagement de cette piste ainsi qu'un entretien des espaces verts. Aujourd'hui, rien n'est confirmé.

Gymnase : Le gymnase est de petite taille (20x11m), un peu plus petit que celui du guichet est la seule salle multisport à proximité. Les 2 nouveaux tennis à proximité (400m) ne sont pas des salles multisports, il n'est pas sûr qu'on puisse y pratiquer le badminton. La seule salle sportive dans ce complexe est une salle de danse de 100 m². Il n'a y pas d'autres installations sportives à proximité. L'école du guichet est à proximité du gymnase M.T. Eyquiem (500m, multisport+gymnastique aux agrès), celle du centre est en face du gymnase Blondin (multisport), tous 2 de grande taille (40x20m). Le gymnase est ancien, d'une acoustique terriblement mauvaise, des fuites de chaudière sont visible sur les murs, la luminosité est faible, la ventilation ne semble pas avoir été nettoyée depuis longtemps, beaucoup de fenêtres sont cassées. Les tapis utilisés pour le judo doivent être rangés par les parents à la fin du cours. La peinture et les douches des vestiaires ont été refaites. Les patères des vestiaires ne sont pas à hauteur d'enfants. Les parents avaient demandé en 2008 qu'il soit rénové et équipé.

Cette année la mairie a supprimé les déplacements en bus pour les enfants de Mondétour sur les autres équipements sportifs de la ville. La contrepartie était l'achat avec ces économies de budget de nouveaux équipements pour le gymnase : il n'y a rien aujourd'hui.

Sur cet espace, le maire annonce qu'il n'entreprendra aucune réhabilitation sans un projet des parents. Il semble pourtant de la responsabilité de la mairie d'entreprendre ce genre d'initiative. Cet espace concerne l'école, la jeunesse et les sports. Il concerne également l'environnement et les espaces verts. Il n'a absolument pas été discuté en 5 ans de mandature.

Voirie, sécurité :

En ce qui concerne le passage piéton devant l'école route de Monthléry, le maire indique que l'étude de faisabilité du passage surélevé est en cours. Actuellement le feu situé à cet endroit n'est pas synchronisé, et il est grillé régulièrement par les voitures et les bus, comme tout le monde a pu le constater pendant la visite (c'était le bus de la CAPS). La peinture effacée de ce passage piéton a été refaite fin avril, mais pas les bandes du passage sur la même route 50m plus bas, ni celles de la rue de la ferme. Ce problème est soulevé depuis 2007. Les parents demandent un panneau signalant l'école à cet endroit. Le maire tergiverse, et propose de poser un faux panneau de feu radar. Les parents réitérèrent leur demande d'un plateau surélevé à cet endroit pour réduire la vitesse et protéger le passage des enfants. D'autres plateaux très efficaces ont déjà été installés en contre bas (au croisement de la rue de Bellevue). C'est une priorité pour la sécurité des piétons. *Il n'y a pas d'engagement du maire, ni de délai annoncé.*

Bâtiments scolaires élémentaire :

L'école est constituée de 3 bâtiments scolaires indépendants, tournés dos à dos autour de la cour. Les préaux couverts des bâtiments des classes donnent sur les parkings des personnels municipaux ou public. L'accès aux toilettes de ces préaux depuis la cour est donc compliqué et ne permet aucune surveillance de l'extérieur.

Toilettes : Les toilettes utilisées par les enfants pendant les récréations et le temps mairie sont 6 toilettes extérieures abritées par le préau couvert du bâtiment A. Ces toilettes sont glaciales car pas isolées et nauséabondes. Le sol constamment mouillé est glissant et dangereux. Les parents signalent depuis 2008 ces problèmes.

Aujourd'hui le maire propose, après la visite sur place de Mme Delamoye le 22 mai dernier, de poser une VMC et une isolation thermique au plafond. Il n'y a pas de garantie de résultat. Le sol des toilettes est encore mouillé 24h après son nettoyage, malgré toutes les fenêtres ouvertes. Le maire annonce un budget de l'ordre de 25000 Euros et une réalisation pour la toussaint. Les parents sont perplexes sur l'importance de ce montant. Ils souhaitent voir le cahier des charges. *Le problème de l'eau résiduelle au sol n'est pas repris par la mairie. C'est pourtant un danger évident pour les enfants.*

Rénovation des fenêtres : Les parents ne comprennent pas pourquoi l'école n'a pas bénéficié des mêmes changements de fenêtres que les autres écoles alors que les fenêtres du bat. A sont les plus vétustes de tous les existants. La mairie indique que le budget ne le permettait pas. Peut-être la chaudière avait-elle été changée cette même année, après avoir frigorifié les enfants et enseignants pendant plusieurs années.

Pourtant le budget du centre pour les fenêtres était bien supérieur à celui de Mondétour (Mme Delamoye l'avait mentionné en CE l'an dernier). L'école est la seule qui n'ait pas eu les préaux entièrement changés. Ni la salle des maîtres, ni le bureau du directeur, ni la BCD (le bâtiment A) n'ont eu de changement de fenêtres alors que celles-ci sont métalliques et fuyardes à tel point que celles du bureau du directeur sont collées au silicone. Tous les autres directeurs ont des fenêtres récentes depuis au moins 2 ans. Les parents trouvent inacceptable cette gestion de la rénovation des bâtiments scolaires. De plus les pertes d'énergie des fenêtres vétustes sont un coût supplémentaire pour tous les orcéens.

Les parents indiquent au maire qu'il est indispensable d'ouvrir les préaux sur la cour, comme dans toutes les écoles, afin de faciliter l'accès aux toilettes intérieures aux enfants et leur surveillance par les adultes.

La maire indique que les parents peuvent choisir leurs priorités, mais que le budget est imposé.

On ne connaîtra pas les critères déterminants les budgets des écoles.

Cour : Concernant la cour, dans laquelle se trouvent 2 tables de ping-pong en ciment et un billodrome en mauvais état. Les parents signalent au maire la mauvaise circulation dans la cour en raison des bancs qui séparent la cour en plusieurs zones. Le directeur souhaite que ces bancs soient coupés pour améliorer les passages et éviter que les enfants les escaladent. Le maire semble prêt à répondre à cette demande.

Le sol technique supportant l'aire de jeu cassée retirée en début d'année a été enlevé à la demande du directeur pour limiter les jeux violents dans la cour. Des raccords de goudron laissent l'endroit assez sale. Des arbres ont également été supprimés car trop chétifs, laissant d'autres rustines à ces endroits. La mairie n'a rien proposé pour remplacer ces arbres. *Pour l'instant il n'y a aucune réflexion sur l'aménagement de la cour à l'ordre du jour, vu la quantité de points en suspens jugés prioritaires.* Pourtant l'organisation de la cour coincée entre les parcelles attenantes aux résidences municipales et la crèche mériterait une réflexion plus approfondie.

Accès : Concernant l'accès rue de Montlhéry, le maire confirme que seul le directeur a la clé, ce qui oblige les enfants qui prennent le bus à faire un détour pour sortir sur la rue. Cet accès a été rendu compliqué lors de la création d'un portail à cet endroit réservé au personnel municipal habitant les lieux. Les parents signalent qu'ils n'y a pas de raison pour que les enfants qui perdent déjà beaucoup de temps en transport ne puissent plus utiliser cet accès direct comme il y a 4 ans. Le maire indique que cet accès peut être utilisé sans restriction par les enseignants.

Divers :

Crèche : La crèche n'a pas été discutée. Elle est actuellement située dans l'un des bâtiments de l'école (bat A, le plus ancien), à l'entrée de l'école et donne sur la cour de l'élémentaire. Elle accueille très peu d'enfants comparée aux autres crèches (le centre et le guichet accueillent environ 70-80 enfants, contre 20 environ à Mondétour) et ne possède pas de locaux propres, contrairement aux autres, le bâtiment est ancien et non adapté à cette fonction. Une réflexion sur la pertinence d'une construction indépendante plus isolée et permettant d'accueillir plus d'enfants devrait être mise en place. Cela permettrait de désengorger la crèche du centre et d'offrir une meilleure qualité d'accueil aux tous-petits.

Locaux : Nous n'avons pas du tout évoqué l'intérieur des locaux. Pourtant, les dalles de faux plafond sont très détériorées, leurs chutes ont provoqué en 2010 la fermeture provisoire d'un accès au Bat. B. *Depuis, rien n'a évolué.*

Voirie : Nous n'avons pas évoqué les dangers de certaines rues longeant le groupe scolaire, comme le carrefour de la rue de Bellevue avec l'avenue des Fauvette ou l'avenue de Montjay, ni l'entretien des rares espaces verts à proximité dont les lacunes réduisent la visibilité des croisements. *Il pourrait y avoir des améliorations nettes et peu coûteuses dans ce domaine.*

Travaux annoncés:

Un budget de 55 000 euros pour confiner les sols amiantés et très dégradés du bâtiment B a été voté en mai 2013. Les travaux auront lieu pendant l'été. Cette demande date de 2010. Pas d'information sur l'état des sols du bâtiment C (le sol y est aussi amianté mais le couloir a été refait) ; il n'y a pas d'annonce pour son confinement l'an prochain. Les parents avaient demandé le dossier technique amiante. Ils n'ont vu qu'une fiche récapitulative des locaux contenant de l'amiante datant de 2009. Il n'ont vu aucun relevé des mesures d'empoussièrement, aucun classement de l'état de dégradation des parties amiantés.

Un appel d'offre pour la VMC et l'isolation des toilettes du préau extérieur sera lancé cet été pour des travaux en octobre-novembre, répondant à la demande des parents. Ces travaux sont estimés à 25000 Euros, cela paraît très élevé. Les parents souhaitent proposer des devis d'artisans locaux avec le cahier des charges. Le maire indique qu'il est disponible, et qu'il n'y a qu'à répondre à l'appel d'offre.

Le maire déclare qu'il équipera la cour de l'élémentaire d'une nouvelle table de ping-pong (pas en ciment celle-là ?) et d'un billodrome, comme le demande le directeur depuis 2 ans.

Les parents prennent note de cette annonce, et approuvent.

Le maire annonce que la façade du bat A sera ravalée cet été avec le budget restant pour l'école (25000 Euros), côté rue. Les parents désapprouvent ce choix qui ne profite pas ni à la sécurité, ni à l'hygiène, ni au confort des enfants et des enseignants. Ils souhaitent d'abord que les fenêtres vétustes soient remplacées et l'accès au préau C ouvert. La mairie indique que c'est trop cher.

Les parents indiquent leur préférence pour un ravalement côté cour, qui en a vraiment besoin.

Le maire répond que comme les fenêtres ne sont pas changées, cela endommagerait le ravalement.

Les parents répondent que le problème est identique pour l'autre façade.

Conclusion

La rencontre avec le maire a permis de faire le point sur différents sujets qui en avaient besoin. Le maire nous a affirmé à plusieurs reprises que les parents et enseignants pouvaient choisir leurs priorités en fonction du budget alloués par la municipalité (sans qu'on en connaisse les critères d'attribution).

Nous pensons qu'il y a des points très urgents à traiter concernant l'hygiène, la sécurité, l'accès aux équipements sportifs et le confort de nos enfants avant de penser au ravalement des façades invisibles des enfants. **Nous souhaitons affecter le budget prévu pour cette façade à d'autres points parmi ceux que nous énumérons ci-dessous (notamment 3, 4, 5, 6). Nous demandons en priorité :**

1. L'expertise du nouveau bâtiment de la maternelle, afin d'identifier les raisons des problèmes mentionnés plus haut et de faire intervenir l'assurance dommage ouvrage si nécessaire.
2. La réalisation effective des annonces du maire faites ce jour concernant : le confinement des sols amiantés du Bat B, les aménagements de cour demandés par le directeur de l'école élémentaire (table de ping-pong billodrome, réorganisation des bancs pour créer des passages), achevé pour la rentrée. La pose d'une VMC, d'une isolation et l'assainissement du sol des toilettes du préau extérieur, avec une réalisation à la toussaint au plus tard.
3. La rénovation de l'équipement sportif sur le groupe scolaire.
4. L'ouverture de doubles portes vitrées et le changement des fenêtres dans les préaux B et C, la rénovation des fenêtres du bâtiment A qui aurait du être fait il y a 2 ans.
5. La protection des enfants pour traverser la route de Montlhéry : panneau signalant l'école explicite et plateau surélevé au niveau de la sortie d'école.
6. Aménagement de l'espace d'accueil des parents entre les écoles avec des bancs autour des arbres, quelques tables, un abri vélo et un peu de verdure.

Enfin, nous demandons à la mairie d'organiser une réflexion globale sur la cohérence et le fonctionnement du groupe scolaire, bâtiments et espaces verts, intégrant les demandes et propositions des parents, enseignants, personnels de crèche, et la mise en place d'un plan pluriannuel pour la réhabilitation du groupe scolaire (réfection de l'intérieur des locaux, cour, espaces verts, modification de bâtiments, etc..)

La réalisation de tous les points précédents permettrait de remettre les différents groupes scolaires à des niveaux comparables de structure d'accueil pour tous les enfants d'Orsay, sans toutefois s'aligner sur le niveau d'aménagement prévu de la cour du centre.

Nous espérons un retour rapide de la mairie concernant nos propositions.

Nous sommes prêts à discuter les modalités de réalisation du point 3, dans le but d'offrir pour 2014 un espace sportif acceptable à nos enfants. Les équipements de gymnase promis par la mairie en début d'année sur l'économie de transports doivent être fournis au plus vite.

Nous attendons la réalisation des points 4, 5 et 6 pour cette année civile, en réaffectant les budgets si nécessaire : le point 4 aurait du être fait en même temps que dans les autres écoles, le point 5 concerne la voirie, le point 6 est peu coûteux, et a été proposé par Mme Delamoye en mai dernier.